

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue à l'Hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, situé au 3000 chemin d'Oka, le mercredi 19 avril 2017 à compter de 19 h 30.

À laquelle sont présents :

Monsieur Denis Gravel, maire de la municipalité de Pointe-Calumet Monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes Madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Monsieur Nicolas Villeneuve, conseiller de la ville de Saint-Joseph-du-Lac, en remplacement du maire, Monsieur Benoit Proulx

Formant le quorum du conseil sous la présidence de Madame Sonia Paulus.

Sont également présents :

Monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif et secrétaire-trésorier Monsieur Patrick Denis, directeur de police par intérim

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de l'ordre du jour du 19 avril 2017

2. <u>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX</u>

Adoption du procès-verbal du 15 mars 2017

3. <u>AUTORISATION DES COMPTES À PAYER</u>

3.1 Autorisation des comptes à payer au 19 avril 2017 et approbation des paiements effectués en vertu du règlement 2015-04

4. <u>RÉSOLUTIONS</u>

- 4.1 Rapport financier et rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 Adoption
- 4.2 Nomination à une fonction supérieure à titre d'inspecteur division des Enquêtes
- 4.3 Ratification de l'achat des équipements pour le système de pompage des eaux souterraines
- 4.4 Ratification des dépenses encourues pour le remplacement du système de pompage des eaux souterraines
- 4.5 Désignation du directeur de police par intérim à titre de représentant de la régie auprès de la SAAQ
- 4.6 Désignation du directeur de police par intérim à titre de représentants de la régie au Comité du régime de retraite des policiers de la Régie

5. AVIS DE MOTION

n/a

6. <u>DÉPOT DE DOCUMENTS</u>

n/a

7. <u>RÈGLEMENTS</u>

n/a

8. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

9. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

9.1 Levée de la séance du 19 avril 2017



2017-04-027

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

> Il est **PROPOSÉ** par : **Denis Gravel**

et APPUYÉ par : Nicolas Villeneuve

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2017, au plus tard la veille de la présente séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est PROPOSÉ par : Denis Martin

et APPUYÉ par :

Denis Gravel

2017-04-028 2017, tel que déposé.

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. <u>AUTORISATION DES COMPTES À PAYER</u>

ATTENDU QUE les comptes à payer au 19 avril 2017 totalisent un montant de 445 597,39 \$;

ATTENDU QUE les paiements effectués en vertu du règlement 2015-04 totalisent un montant de 287 077,52 \$ pour la période du 16 mars 2017 au 19 avril 2017;

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil d'administration a reçu une copie de la liste des comptes à payer et des paiements effectués sans résolution:

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par : Denis Martin

et APPUYÉ par :

Denis Gravel

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés sur la liste établie au 19 avril 2017 au montant de 445 597.39 \$.

D'APPROUVER les paiements effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04 pour la période du 16 mars 2017 au 19 avril 2017 au montant de 287 077,52 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Yvon Lemelin, secrétaire-trésorier

2017-04-029



4. RÉSOLUTIONS

4.1 RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016 - ADOPTION

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin

et **APPUYÉ** par :

Denis Gravel

D'ADOPTER le rapport financier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, pour l'exercice de douze mois terminé le 31 décembre 2016 et démontrant un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 379 068 \$.

D'ADOPTER le rapport des vérificateurs de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, pour l'exercice de douze mois terminé le 31 décembre 2016 et démontrant un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 379 068 \$, tels qu'audités par la firme Amyot Gélinas.

DÉSIGNER ET D'AUTORISER la présidente du conseil d'administration, Madame Sonia Paulus, et le directeur administratif, M. Yvon Lemelin, à signer pour et au nom de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tout document relatif au mandat de vérification pour l'exercice de douze mois terminé le 31 décembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 NOMINATION À UNE FONCTION SUPÉRIEURE À TITRE <u>D'INSPECTEUR DIVISION DES ENQUÊTES</u>

Il est **PROPOSÉ** par :

Denis Gravel

Il est UNANIMEMENT RÉSOLU:

DE NOMMER monsieur Jean-Philippe Labbé en fonction supérieure à titre d'inspecteur division des enquêtes à compter du 1er avril 2017, et ce, pour une durée de six mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 RATIFICATION DE L'ACHAT DES ÉQUIPEMENTS POUR LE <u>SYSTÈME DE POMPAGE DES EAUX SOUTERRAINES</u>

CONSIDÉRANT l'urgence de procéder à des travaux de remplacement du système de pompage suite au dysfonctionnement de la pompe permettant l'évacuation des eaux souterraines;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Pump Action possède l'expertise pour la fourniture des équipements requis pour le remplacement de la pompe principale selon le devis soumis;

Il est PROPOSÉ par :

Nicolas Villeneuve

et APPUYÉ par :

Denis Gravel

DE RATIFIER le contrat octroyé à Pump Action pour la fourniture des équipements de la station de pompage pour un montant de 14 877,77 \$, incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-030

2017-04-031

2017-04-032



4.4 RATIFICATION DES DÉPENSES ENCOURUES POUR LE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE POMPAGE DES EAUX SOUTERRAINES

CONSIDÉRANT l'urgence de procéder à des travaux de remplacement du système de pompage suite au dysfonctionnement de la pompe permettant l'évacuation des eaux souterraines;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Groupe Mécano possède l'expertise et la main-d'œuvre requises à la réalisation des travaux d'urgence, soit l'installation des pompes, du panneau de contrôle et de la tuyauterie pour l'accouplement à la conduite principale selon le devis soumis;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Groupe Mécano était disponible pour réaliser rapidement les travaux requis;

Il est PROPOSÉ par :

Denis Martin

et APPUYÉ par :

Nicolas Villeneuve

DE RATIFIER le contrat octroyé à Groupe Mécano pour la réalisation de travaux d'urgence de remplacement de la station de pompage pour un montant de 13 726,87 \$, incluant les taxes applicables;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 <u>DÉSIGNATION DU DIRECTEUR DE POLICE PAR INTÉRIM À TITRE DE REPRÉSENTANT DE LA RÉGIE AUPRÈS DE LA SAAQ</u>

Il est PROPOSÉ par :

Denis Gravel

et APPUYÉ par :

Nicolas Villeneuve

D'AUTORISER monsieur Patrick Denis à signer à titre de représentant de la régie les certificats d'immatriculation de la Société de l'assurance automobile du Québec pour l'ensemble des véhicules de la régie.

DE DÉSIGNER monsieur Patrick Denis à titre de représentant de la régie pour le Programme d'entretien préventif de la SAAQ et à cet effet, de signer pour et au nom de la régie tous les documents y afférents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6 <u>DÉSIGNATION DU DIRECTEUR DE POLICE PAR INTÉRIM À TITRE DE REPRÉSENTANT DE LA RÉGIE AU COMITÉ DU RÉGIME DE RETRAITE DES POLICIERS DE LA RÉGIE</u>

II est PROPOSÉ par

Denis Martin

et APPUYÉ par :

Denis Gravel

D'APPROUVER la nomination de monsieur Patrick Denis à signer à titre de représentant de la régie au comité du régime de retraite des policiers de la régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-04-033

2017-04-034

2017-04-035



5. AVIS DE MOTION

n/a

6. <u>DÉPÔT DE DOCUMENTS</u>

n/a

7. <u>RÈGLEMENTS</u>

n/a

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

9.1 Il est PROPOSÉ par : Nicolas Villeneuve

et **APPUYÉ** par :

Denis Gravel

2017-04-036

QU'à 19 h 43, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Sonia Paulus Présidente

Monsieur Yvon Lemelin Secrétaire-trésorier